



V I L L E D'
ORVAULT

Orvault, le 8 juin 2020

Direction de l'Action Culturelle, du Sport et des Equipements

Direction

Affaire suivie par **Yann OLIVIER**

☎ 02 51 78 33 10

✉ yann.olivier@mairie-orvault.fr

N/réf : YO/BD

Objet : Reprise des activités

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La crise sanitaire inédite nous a tous surpris par sa soudaineté et son ampleur. Le monde entier essaie tant bien que mal de s'adapter aux bouleversements induits par cette situation. En France, comme dans beaucoup d'autres pays, le choix a été fait de privilégier la santé de la population, puis dans un second temps de remettre en route progressivement et dans des conditions sécurisées un certain nombre de services publics et de secteurs de la vie économique.

Un certain flou demeure cependant sur beaucoup d'activités, en particulier la culture, le sport et les loisirs qui, en temps normal, sont des vecteurs essentiels de la vie sociale.

Actrices de premier plan de cette vie sociale, les associations sont ainsi particulièrement impactées par la crise sanitaire et les incertitudes qu'elle crée. Nous en avons bien conscience.

Le 28 mai, le Premier Ministre a autorisé la reprise d'un certain nombre d'activités tout en maintenant des restrictions et des contraintes fortes, jusqu'à créer parfois des situations contradictoires et à faire souvent peser la charge et les risques sur les collectivités territoriales et sur les entreprises.

Aujourd'hui, nous prenons acte des assouplissements décidés par l'Etat, mais pour autant nous ne sommes pas encore en mesure de vous renseigner précisément sur les délais de remise en route des activités dans les conditions d'avant la crise sanitaire. En toute transparence, la Ville doit prendre en compte deux considérations :

- En premier lieu, donc, les prescriptions de l'Etat, qui agit au fil des contraintes imposées par une maladie dont l'apparition récente ne permet pas d'anticiper avec visibilité et fiabilité, malgré l'impressionnante mobilisation de la recherche scientifique et des professions de santé. Parallèlement, nous suivons avec vigilance l'avis des experts concernant l'évolution de la pandémie, et il nous semble plus prudent de miser sur des échéances de moyen terme plutôt que sur une prochaine disparition du virus.

.../...

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à Monsieur le Maire.

- En second lieu, à Orvault comme partout ailleurs, les normes imposées en matière d'entretien et de décontamination des locaux, conjuguées avec un absentéisme inhabituel dû à des situations pathologiques incompatibles avec le risque Covid19, ne nous permettent pas de disposer de la ressource nécessaire à une réouverture de tous les équipements à court terme. Les moyens sont prioritairement mis sur les écoles et les établissements petite enfance.

Toutefois, nos parcs et équipements de plein-air peuvent accueillir des activités pour autant qu'elles ne rassemblent pas des groupes de plus de 10 personnes et que la distanciation physique est parfaitement respectée. Pour les associations que cette possibilité intéresse, il leur revient d'en informer au préalable le service municipal de référence (service des sports ou service culturel) et d'en assumer la responsabilité.

Pour vos réunions nécessaires au fonctionnement de l'association (bureau, conseil d'administration...), la Ville est en mesure de vous accueillir à la Canopée en toute sécurité et avec des possibilités de projection de documents. Pour réserver un créneau de mise à disposition ou vous informer plus précisément sur les conditions d'accueil, l'équipe de l'Odyssée et des locations de salles se tient à votre disposition, prioritairement par courriel ou téléphone.

Enfin, nous nous donnons encore quelques semaines pour statuer sur la forme et les modalités du Forum des associations prévu le 5 septembre. S'il peut se tenir en version physique, l'aménagement et les principes de fonctionnement seront dictés par l'impératif sanitaire ; sinon, nous imaginerons ensemble une version numérique.

Les services municipaux qui vous accompagnent habituellement restent à votre écoute en cas de besoin.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous à chaque fois que nous en apprendrons davantage sur l'évolution de la situation et que nous serons en mesure de retrouver des conditions normales de fonctionnement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Joseph PARPAILLON
Maire d'Orvault